

MEDIA-LOGUE

Hélène Abelson Gebhardt
médiatrice diplômée d'Etat

Une première approche pour savoir si la médiation est appropriée à votre situation

répondez par 'oui' ou par 'non' à ces 10 questions
(à la fois pour vous et pour ce que l'autre dirait)

- j'ai peu de chances d'obtenir entièrement gain de cause devant un tribunal
- je souhaite une solution durable
- je voudrais conserver de bonnes relations avec l'autre
- je désire tourner la page
- j'ai besoin de m'expliquer et de me faire entendre
- je veux comprendre la position de l'autre et pourquoi cela bloque
- j'ai envie de rencontrer l'autre
- j'ai peur du coût financier d'un procès
- je voudrais que cela aille vite
- la situation me pèse

Si vous avez au moins 3 'oui' pour chacun, une médiation peut être tentée

Si vous avez au moins 5 'oui' pour chacun, une médiation a de grandes chances d'aboutir

Questions à se poser (*pour soi ET du point de vue supposé de l'autre*):

- * Quels sont les points forts et les points faibles de mon dossier, sur la base de critères objectifs ?
- * En réalité, qu'est-ce que je cherche ? qu'est-ce qui importe au final pour moi ?
- * Si la médiation n'aboutit pas à un accord, que se passera-t-il ?

Si vous voulez que la situation change et/ou qu'une rencontre avec l'autre n'est pas possible, une médiation singulière (ou individuelle) peut être envisagée.